

THOMAS ATENGA

GABON : APPRENDRE À VIVRE SANS PÉTROLE

LE GABON OFFRE L'IMAGE PARADOXALE D'UN PAYS STABLE TRAVERSÉ PAR DES TENSIONS SOCIOPOLITIQUES QUE LA BAISSÉ DE LA PRODUCTION PÉTROLIÈRE NE FAIT QU'AVIVER. LA « BONGOOCRATURE ¹ » POURRA-T-ELLE SURVIVRE À L'ÉPUISEMENT DES CHAMPS PÉTROLIFÈRES ? C'EST CET ENJEU CENTRAL QUE SOULÈVE LE PRÉSENT ARTICLE, EN SOULIGNANT LA DIFFICULTÉ POUR L'ÉTAT GABONNAIS DE REDÉFINIR SON ÉCONOMIE POLITIQUE ET D'ASSURER SA SURVIE EN DEHORS DE LA RENTE DE L'OR NOIR.

OMAR BONGO, MAÎTRE DU JEU ²

Sorti affaibli de la Conférence nationale de 1990, fragilisé par les cycles de violence qui l'ont suivie, le président gabonais a essayé à chaque fois, avec succès, de reprendre la main. Lors de l'élection présidentielle de décembre 1993, où il se fait réélire dès le premier tour avec 51,5 % des voix, l'opposition crie à la fraude. Il accepte de s'asseoir à une table de négociations avec l'ensemble des forces politiques ; cela donne les accords de Paris, paraphés à Libreville le 24 octobre 1994. Il forme par la suite un gouvernement d'union qui réussit à contenir certains de ses principaux adversaires. En 1998, date de la dernière présidentielle, il récolte au premier tour 66,88 % des suffrages et appelle ses compatriotes à la « démocratie conviviale » – tout comme au Cameroun, au Tchad ou au Togo, on parle de « démocratie apaisée ».

1. C'est l'hebdomadaire satirique *La Griffé*, aujourd'hui interdit, qui a baptisé « bongocrature » le système politique ayant permis à Omar Bongo de se maintenir au pouvoir depuis 36 ans.

2. Lors de son accession à la présidence en 1967, il s'appelait Albert Bernard Bongo. En 1973, il se convertit à l'islam et devient El Hadj Omar Bongo. Selon un communiqué de son cabinet civil en date du 15 novembre 2003, il se nomme désormais El Hadj Omar Bongo Ondimba (du nom de son père). Né le 30 décembre 1935, Omar Bongo a succédé à Léon M'Ba, devenu président au lendemain de l'indépendance.



Un des premiers à répondre favorablement à son invitation sera le père Paul Mba Abessole, opposant historique et chef du Rassemblement national des bûcherons/Rassemblement pour le Gabon (RNB/RPG³). Il s'agit de « rendre service au pays en danger », explique-t-il à ses partisans lors d'un congrès extraordinaire. Après avoir été ministre d'État en charge des droits de l'homme, il occupe aujourd'hui le poste de vice-Premier ministre et gère le dossier de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural. Ordonné prêtre le 30 juin 1968, après une initiation à la Congrégation du Saint-Esprit, dans le nord-ouest de la France, Mba Abessole officie de 1968 à 1976 dans plusieurs paroisses du Gabon et connaît dès 1973 ses premiers démêlés avec le régime Bongo. En 1976, il part étudier en France, où il obtient trois doctorats : en théologie, en sciences religieuses et en linguistique. C'est durant cette période qu'il rejoint les rangs des opposants gabonais de Paris au sein du Mouvement pour le redressement national (Morena), une structure qui évolue dans la clandestinité. Il se lie également d'amitié avec le journaliste Pierre Péan, qui publie en 1983 *Affaires africaines*, ouvrage dénonçant les relations « incestueuses » entre Paris et les pays du « pré carré », dont le Gabon. Refusant toute négociation avec le pouvoir sans conditions préalables, dont le multipartisme, il accepte finalement de rencontrer le président Bongo « à titre privé » en mai 1989, avant de rentrer définitivement au Gabon en novembre de la même année. Au lendemain de la Conférence nationale, le président Bongo lui propose le portefeuille de la Justice dans un gouvernement de transition. Il le refuse. En 1990, Paul Mba Abessole crée le Morena-Bûcheron, qui deviendra en 1991 le Rassemblement national des bûcherons (RNB) puis, plus tard, le Rassemblement national des bûcherons/Rassemblement pour le Gabon (RNB/RPG). Partisan d'une opposition radicale, il refuse toute participation au gouvernement jusqu'à son revirement de janvier 2002.

Même si Mba Abessole se réclame de la « majorité républicaine et non de la majorité présidentielle », il demeure que le ralliement à la politique de celui qui affirmait en 1995 « qu'à partir du moment où on est dans le gouvernement, on ne peut plus se dire de l'opposition » est une incontestable victoire d'Omar Bongo⁴. En réussissant à élargir son champ de légitimité, y compris en composant avec ses adversaires les plus farouches d'hier, le président gabonais fait en effet figure de grand gagnant du processus démocratique enclenché avec la tenue de la Conférence nationale, qui était censée produire « un nouvel ethos politique et social⁵ ». À coup de manœuvres politiciennes, mais surtout de millions de francs CFA et de cooptations dans les différentes institutions de l'État⁶, il a réussi à conserver son pouvoir et réduit au silence l'opposition, qui se résume désormais pour l'essentiel à l'Union du peuple gabonais (UPG) de Pierre Mamboundou. Ancien fonctionnaire parisien de

l'Agence pour la coopération culturelle et technique (ACCT), celui-ci se réclame de gauche. Son parti est d'ailleurs membre de l'Internationale socialiste. Arrivé, avec 16,5 % des voix, en seconde place de l'élection présidentielle de 1998 derrière Omar Bongo, qui avait recueilli 66,5 % des suffrages, il est le seul aujourd'hui à ne pas faire partie de la majorité présidentielle et à tenir un discours à contre-courant de la « bongophilie », feinte ou réelle, mais ambiante.

Fort de cette haute main sur le jeu politique, « le doyen des chefs d'État africains » a ordonné en juillet dernier une révision constitutionnelle afin de modifier les conditions d'élection du président : celles-ci prévoyaient notamment une élection à deux tours et la limitation des mandats à sept ans renouvelables une fois. L'article 9 révisé stipule désormais que « le président de la République est élu pour sept ans au suffrage universel direct et au scrutin secret à un tour. Il est rééligible ». Le gouvernement a justifié cette modification par le souhait de « compatriotes de tous bords de voir le pays doté d'institutions dépersonnalisées et stables. Sur le plan administratif, le mode de scrutin à un tour aura pour avantages de réduire les coûts qu'impliquent les élections à deux tours, de limiter les candidatures "fantaisistes", de supprimer les alliances contre nature qui faussent les résultats du second tour et d'imposer une rigueur dans l'élaboration des projets de société⁷ ».

L'opposition y a vu la fin du processus démocratique issu de la Conférence nationale de 1990. Par la voix de son président, l'UPG a ainsi dénoncé « une manipulation pour pérenniser le régime actuel au pouvoir. Omar Bongo veut rester président à vie. La révision actuelle [...] vise simplement à légitimer le

3. Son parti, le Rassemblement national des bûcherons/Rassemblement pour le Gabon (RNB/RPG), compte sept députés dans l'actuelle Assemblée nationale. Avec 27,5 % des voix, il est arrivé second de la première élection présidentielle post-Conférence nationale, alors qu'Omar Bongo se faisait réélire dès le premier tour avec 51,5 % des suffrages. Pour justifier son actuel virage politique auprès de partisans parfois déconcertés, il a expliqué au cours d'un congrès en 2002 que le Gabon se trouvait « dans une situation de crise politique, sociale, économique et culturelle aiguë qu'aucun camp ne peut résoudre tout seul ».

4. Voir par exemple J.-F. Bayart et F. Doey, « Entretien avec Paul Mba Abessole, président du comité directeur du Morena », *Politique africaine*, n° 11, septembre 1983, pp. 17-21.

5. F. Gaulme, « Le Gabon à la recherche d'un nouvel ethos politique et social », *Politique africaine*, n° 43, octobre 1991, pp. 50-62.

6. Voir P.-F. Nze-Nguema, *L'État au Gabon de 1929 à 1990 : le partage institutionnel du pouvoir*, Paris, L'Harmattan, 1998, et G. Rossatanga-Rignault, *L'État au Gabon. Histoire et institutions*, Libreville, Éditions Raponda-Walker, 2000.

7. Panapress, dépêche du 15 juillet 2003, citant le porte-parole du gouvernement d'alors, René Ndemezo'o Obiang.



prochain hold-up électoral⁸». Les soupçons de l'opposition se sont trouvés confirmés lorsque le Parti démocratique gabonais (PDG), présidé par Omar Bongo depuis plus de trois décennies, a tenu le 19 du même mois de juillet un congrès qui nomma à l'une de ses vice-présidences son fil Ali Bongo, ministre de la Défense. À l'intérieur du PDG comme à l'extérieur, beaucoup ont décrié ce choix visant à l'introniser comme dauphin officiel. Bien plus, le congrès a émis le vœu de voir tous les groupes et mouvements politiques soutenant Omar Bongo se réunir en une sorte de « parti unique de la majorité présidentielle, selon le modèle de l'UMP en France⁹ ». Ce nouveau parti aurait pour tâche première d'assurer sa réélection à la tête de l'État en 2005, date de la prochaine élection présidentielle à laquelle il pourrait se présenter, âgé seulement de 69 ans.

Plutôt que de démocratisation, il convient donc de parler de « bongocratisation » des esprits et des hommes. C'est Bongo et lui seul qui définit les modalités et fixe les règles du jeu politique, norme la société, définit le bien et le mal, indique aux populations comment elles doivent lui obéir, ou du moins faire semblant. Depuis trente-six ans, le système politique gabonais se définit par la centralité qu'y a acquise Omar Bongo. Offre et demande politiques se limitent en dernière instance au président, qui fait fonction d'alpha et d'oméga de ce système. Ce contournement du processus démocratique pour conserver le pouvoir à vie et cette fermeture du jeu politique vont de pair avec une situation délétère des droits de l'homme et de la liberté d'expression. Les prisons sont remplies de détenus dont certains attendent d'être jugés depuis des années. Construite en 1956 pour accueillir 300 prisonniers, celle de Libreville en compte aujourd'hui 1 500 ; en 1996, une épidémie de diarrhée y a causé la mort d'une dizaine de personnes incarcérées.

Depuis la Conférence nationale, près de 250 procès de presse ont déjà eu lieu, presque tous portant sur l'injure, la diffamation et l'outrage à l'encontre de personnalités de l'État et autres figures du régime. Tous les médias (presse écrite, radios libres) critiques nés lors de la libéralisation de la vie publique de 1990 ont été, par des sanctions diverses, contraints de cesser leurs activités. Ne paraissent plus aujourd'hui que les « feuilles » proches du régime : « Le pouvoir cherche à censurer les rares journaux indépendants. Le président Omar Bongo reste particulièrement sensible aux critiques qui le visent directement ou qui visent son entourage proche¹⁰. » Cette analyse s'est encore vérifiée le 17 septembre 2003 quand *Sub-version*¹¹ et *La Sagaie*, les deux seuls hebdomadaires qui s'évertuaient encore à faire preuve d'esprit critique, ont été interdits pour une durée indéterminée par le Conseil national de la communication (CNC). Au cours d'une déclaration radiotélévisée, le ministre de la Communication a justifié cette décision en affirmant que ces journaux

« s'illustraient par des articles portant atteinte à la dignité du président de la République, à celle de sa famille ainsi qu'à celle des institutions de la République, dont le Conseil national de la communication. Des écrits de nature à mettre en péril la cohésion nationale et la paix¹² ».

Les brimades du gouvernement à l'égard de la presse gabonaise, qui font dire à certains que le Gabon n'a pratiquement plus de journaux, n'ont pas empêché la tenue à Libreville, du 4 au 8 novembre dernier, des 35^{es} assises de l'Union de la presse francophone (UPF), présidées par Hervé Bourges et représentées par quelque 3 000 membres dans plus de 140 pays. Cette kermesse médiatique est apparue à maints observateurs comme un *satisfecit* décerné à un régime autocratique qui ne respecte guère les règles minimales de la liberté d'expression et figure au palmarès des « prédateurs de la liberté de la presse » dressé par l'association Reporters sans frontières. Cette réunion a été perçue par l'opposition comme la consécration d'un régime qui a tourné le dos à la démocratie au profit d'un conformisme autoritaire. La présence à l'ouverture des travaux d'Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), a souligné l'instrumentalisation que le régime en a fait au plan interne : pour l'actuel ministre de la Communication, Medhy Teal, le choix de Libreville comme capitale de ces assises de la presse francophone est le signe de « la bonne santé du processus démocratique gabonais et du grand rayonnement international de celui qui le conduit : le président Omar Bongo¹³ ».

Or, il en n'est rien. Le Gabon est un cas presque paradigmatique d'État autoritaire postcolonial en Afrique francophone. Un pays où le présidentielisme est « monocentré¹⁴ ». Celui qui préside aux destinées du pays est source de tout pouvoir, il régente un appareil bureaucratique vassalisé tout en restreignant

8. Cité par l'AFP, dépêche du 16 juillet 2003.

9. Panapress, dépêche du 21 juillet 2003.

10. Reporters sans frontières, *Rapport annuel 2002*, Paris, Reporters sans frontières, p. 53.

11. Les 7 000 exemplaires du n° 3 de ce bimensuel imprimé au Cameroun ont été saisis à l'aéroport par la police de l'air et des frontières.

12. Panapress, dépêche du 1^{er} octobre 2003.

13. Panapress, dépêche du 4 novembre 2003.

14. C'est Gérard Conac qui évoque pour la première fois cette notion, que l'on retrouve également chez Daniel Bourmaud. Voir G. Conac, *Les Institutions constitutionnelles des États d'Afrique francophone et de la République malgache*, Paris, Economica, 1979, et D. Bourmaud, *La Politique en Afrique*, Paris, Montchrestien, 1997. Dans une autre perspective, conduisant à la même analyse, voir aussi A. Mbembe, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000, ainsi que J.-F. Bayart, *L'État en Afrique : la politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.



le champ d'exercice des libertés publiques et en obstruant l'émergence d'un véritable contre-pouvoir alors que le gouvernement est resserré autour de sa personne. Cette reprise en main quasi absolue du jeu politique par le chef de l'État gabonais intervient néanmoins dans un contexte de crise financière aiguë, marquée par la chute continue des revenus du pétrole.

CRISE PÉTROLIÈRE ET FIN DE L'ÉTAT RENTIER ?

Avec une exploitation commencée bien avant l'indépendance par la Société des pétroles de l'Afrique équatoriale française (SPAEF), qui deviendra Elf-Gabon, en 1967, le pays dirigé par Omar Bongo est l'une des plus vieilles zones pétrolifères du continent. La production pétrolière atteint 225 000 barils/jour¹⁵ en 1975, lui valant d'être admis au sein de l'Opep la même année¹⁶. En 1998, elle frôle le pic de 350 000 barils/jour, mais stagne depuis 2001 autour de 150 000 barils/jour. En 2004, selon les estimations du gouvernement, la production gabonaise ne dépassera pas les 92 millions de barils et proviendra essentiellement des opérations de récupération des réserves d'anciens champs exploités entre 1950 et 1960 – des opérations qui confirment le processus d'épuisement des champs pétroliers auquel le pays est confronté depuis plusieurs années. Tous les espoirs de continuer à long terme à vivre du pétrole reposent désormais sur les recherches de gisements *offshore* engagées par un certain nombre de compagnies.

Pour la première fois depuis près de quarante ans, l'État mise sur les recettes hors pétrole pour boucler son budget 2004. La loi de finances 2004 prévoit en effet 431,2 milliards de francs CFA de recettes pétrolières contre 533,8 milliards de recettes dites hors pétrole. Toujours en 2004, elles connaîtront une diminution nette de 19,6 milliards de francs CFA. Cette baisse continue de la production et des recettes issues de la vente est un coup dur pour la trésorerie de l'État et le pays tout entier, où l'argent du pétrole représente 60 % du budget et plus de 40 % du PIB. Si les recherches de gisements *offshore* ne débouchent pas à moyen terme sur des découvertes, tout un système de gouvernement fondé sur l'argent du pétrole va en pâtir. L'impact de la baisse drastique des revenus pétroliers peut s'avérer considérable à plusieurs niveaux. Sur le plan politique, la « fin de l'or noir » sera peut-être le début d'une nouvelle donne : elle risque d'aller de pair avec le déclin de l'État rentier¹⁷. Un État rentier qui a fonctionné durant des années sur la prédation des ressources au profit de sa classe dirigeante, munificente et dispenseuse, et autour duquel s'est développé un capitalisme parasitaire qui n'a guère permis d'améliorer les conditions de vie des populations, loin de là¹⁸. L'épuisement de ces ressources aura donc sans doute pour conséquence

un bouleversement de toute la stratégie de survie d'un régime qui, jusque-là, reposait certes sur la contrainte, mais aussi et surtout sur la redistribution clientéliste des dividendes.

Au plan socio-économique, cette crise va accélérer la fin de l'État-employeur, démultiplicateur d'emplois dans la fonction publique, catalyseur de ressources pour répondre aux besoins des populations, l'obligeant à de profonds changements structurels et de mentalités. Dans ce contexte de baisse continue des recettes pétrolières où le budget est en déficit avoué, les réformes engagées par le Gabon visent avant tout à relancer une croissance susceptible d'absorber la population active, en forte progression. Selon la Direction de la statistique de Libreville, près de 12 000 nouveaux demandeurs d'emploi se présentent chaque année sur le marché, dont plus de 80 % ont moins de 36 ans. L'État encourage les alternatives par diverses mesures incitatives : création de petites et moyennes entreprises ou réalisation de microprojets agropastoraux par les Gabonais désœuvrés. Mais ces initiatives ne rencontrent pas encore l'engouement souhaité. Manque d'informations, projets mal conçus, lourdeurs administratives sont autant de raisons qui en retardent le décollage, sans compter que des milliers de jeunes continuent de rêver d'un poste dans une administration.

Pour s'en sortir, le gouvernement a décidé de solliciter les « pays amis » et les bailleurs de fonds. La France, allié traditionnel, a déjà annoncé qu'elle était disposée à éponger une partie de la dette bilatérale. Pour le reste, la signature d'un accord triennal avec le FMI ne devrait pas intervenir avant le premier semestre 2004, et encore si les autorités s'engagent à en respecter toutes les conditionnalités : notamment la réduction du train de vie de l'État (dont le seul budget du parc automobile est estimé à 50 milliards de francs CFA par an), une transparence accrue dans la gestion des ressources pétrolières, la sécurisation des recettes douanières et fiscales, ainsi qu'un plan de lutte efficace contre la corruption et l'enrichissement illicite. Le Gabon, qui avait jusqu'ici réussi à éviter une trop grande dépendance à l'égard des institutions financières internationales, va donc devoir passer lui aussi sous les fourches caudines du FMI. Classé « à revenus intermédiaires de la tranche supérieure », il n'est

15. Les chiffres contenus ici sont tirés de HIS Energy Group, *Gabon annual Report*, 2003.

16. Organisation qu'il quittera en 1995, officiellement pour non-paiement des cotisations.

17. Voir D. A. Yates, *The Rentier State in Africa: Oil Rent Dependency and Neocolonialism in the Republic of Gabon*, Boston, Africa World Press, 1996.

18. Pas moins de 83 % d'une population estimée à 1,5 million d'habitants vit en dessous du seuil de pauvreté, selon les chiffres du ministère en charge de la Lutte contre la pauvreté et la corruption.



certes pas éligible à l'initiative des « Pays pauvres très endettés » (PPTE). Mais les espoirs que le régime Bongo place dans la conclusion de cet accord sont immenses.

Dans le même temps, il doit faire face à une montée des mouvements sociaux et des revendications corporatistes : après une grève commencée en 2001, l'université n'a rouvert ses portes que fin 2002, avant de connaître deux autres mouvements d'humeur dont celui de juillet dernier a entraîné le report *sine die* des examens de fin d'année 2003 ; toujours en 2003, les infirmiers sont restés en grève pendant plus de trois mois, et les commerçants sont descendus plusieurs fois dans la rue pour demander un allègement de leurs taxes. Ces mobilisations ne sont pas anodines. Elles soulignent la profondeur des fractures et des tensions qui traversent ce pays considéré comme un havre de stabilité, et font écho aux soulèvements récurrents qui ont émaillé la vie sociopolitique du Gabon depuis le début des années 1990. Les premiers ont commencé dès le lendemain de la Conférence nationale qui s'est tenue du 27 mars au 21 avril 1990. Le processus de libéralisation de la vie publique s'est déroulé presque sans heurt jusqu'à la découverte, le 23 mai 1990, dans une chambre d'hôtel, du corps de Joseph Rendjambe-Issani, un des leaders du Parti gabonais du progrès (PGP). Cette mort, dont les conditions n'ont jamais été élucidées, a été à l'origine d'une vague d'émeutes inédites dans le pays. Ces violences, s'inscrivant dans la dynamique des poussées protestataires qui agitent à l'époque le continent, s'en prennent pour la première fois ouvertement au pouvoir en place et ont pour mot d'ordre « Bongo doit partir ». À Libreville, des boutiques sont saccagées, des cinémas et des hôtels incendiés par les manifestants. À Port-Gentil, région d'origine du disparu, l'ampleur des manifestations est telle que l'on parle de véritable insurrection. Le consulat de France ainsi que différents bâtiments officiels sont incendiés, la prison est ouverte par les insurgés. Les compagnies pétrolières Elf et Shell sont contraintes de cesser leurs activités. L'armée française, appelée en renfort, procède à des évacuations tout en contribuant à ramener l'ordre dans cette ville qui constitue le poumon économique du pays. Ces événements, qui feront six morts de sources officielles, ouvrent une brèche. Comme si les Gabonais, pourtant réputés « pacifiques », s'étaient dit que l'histoire de leur pays et la chute du régime Bongo pouvaient s'accélérer par la violence. Depuis lors, ils vont multiplier les grèves et les manifestations de rue, un de leurs modes d'expression privilégiés. L'ouverture de la vie politique à la concurrence va aussi engendrer un autre cycle de protestations : les mouvements d'humeur et les violences autour des conditions de déroulement des scrutins vont marquer les différentes consultations électorales du pays. Des premières élections législatives de septembre 1990 en passant par la présidentielle de 1993 jusqu'à la dernière

de 1998, le Gabon va vivre au rythme de crises politiques intermittentes. Jusqu'à récemment, Omar Bongo avait réussi à surmonter ces crises et à contenir la pression sociale grâce à une habile gestion des rentes à sa disposition. Y parviendra-t-il aujourd'hui que la situation a changé ?

Soucieux de créer un climat propice à des négociations sereines avec le FMI, le gouvernement a conclu le 26 septembre dernier avec les groupes concernés une « trêve sociale » de trois ans dans le but de permettre au pays de signer cet accord jugé « indispensable à la poursuite des efforts de réduction de la pauvreté ». Cette trêve signifie que, jusqu'en 2006, les « conflits devront se régler non plus par les grèves, mais par le dialogue ». Le ministre de la Communication a exhorté la presse à plus de responsabilité : « Pour peu qu'un article discrédite le gouvernement, les institutions internationales avec lesquelles le Gabon discute en vue de parvenir à la conclusion d'un accord peuvent avoir une lecture négative dont les conséquences pourraient être désavantageuses pour tout le monde. Je vous invite à aider le gouvernement à sortir du tunnel en étant plus objectifs¹⁹. »

Un plan d'ajustement structurel avec le FMI, que le gouvernement entrevoit désormais comme une bouée de sauvetage, peut-il permettre au pays de se remettre à flot ? Rien n'est moins sûr tant est aiguë la crise des finances publiques gabonaises. Pour boucler son budget 2004 (évalué à 1 472,4 milliards de francs CFA), Omar Bongo et son équipe misent ainsi sur un emprunt extérieur de 507,4 milliards de francs CFA²⁰, les ressources propres de l'État ne pouvant excéder, elles, les 965 milliards de francs CFA.

INSÉCURITÉ SUR FOND DE XÉNOPHOBIE

La diminution des recettes pétrolières sur fond de crise sociale fait le lit de l'insécurité, de la criminalité et du grand banditisme. Ainsi, le trafic d'enfants²¹ abusés sexuellement et servant comme force de travail n'est pas en régression, malgré les campagnes du gouvernement et des organisations internationales telles que l'Unicef. On estime à plusieurs dizaines de milliers le nombre d'enfants étrangers (notamment d'Afrique de l'Ouest et du Centre) envoyés au Gabon par divers réseaux et qui, une fois sur place, sont exploités dans les travaux ménagers et le commerce, y compris du sexe. Depuis le

19. Panapress, dépêche du 27 septembre 2003.

20. La dette extérieure du pays est déjà estimée à plus de 4 000 millions de dollars.

21. « De nouvelles stratégies de lutte contre le trafic des enfants », *L'Union*, n° 8007, 13 septembre 2002.



déclenchement de la campagne dénonçant ce trafic, il y a trois ans, plus de 2 000 enfants ont été rapatriés dans leurs pays d'origine par le gouvernement, qui tarde néanmoins à prendre des mesures plus coercitives pour lutter contre les réseaux transnationaux mais aussi contre les nationaux, maîtres de ces enfants.

Au Gabon, selon une opinion bien répandue et très entretenue, la permanence de ces fléaux ou leur recrudescence sont l'œuvre des étrangers. Non seulement ceux-ci déferleraient sur le pays pour prendre les emplois des nationaux, mais ils répandraient la peur et la psychose dans les quartiers. Des opérations de police sont donc souvent ordonnées par le président de la République. Si elles sont censées lutter contre l'insécurité et traquer les bandits qui sèment la terreur, elles se transforment très vite en rafles d'immigrés clandestins ou de tous ceux qui occupent les petits métiers dédaignés par les nationaux.

À chaque période de crise, des opérations de cette nature sont déclenchées, des expulsions vers les pays d'origine conduites, sans que pour autant le pays ne résolve ses problèmes économiques ou politiques. Dans cette ambiance délétère où les élites au pouvoir sont incapables de proposer un modèle social susceptible de redynamiser les populations, la presse multiplie les manchettes xénophobes du type : « Ebola : l'armée française et le CIRMF en cause. Le Gabon vaste champ d'expérimentation pour les apprentis sorciers » ; « Atong Abè ou la cour du roi Pétaud : les Nigériens font arrêter le chef de quartier » ; « Enlèvement d'enfant au centre hospitalier de Libreville : l'Equato voulait en faire cadeau à son époux resté au pays²² » ; « Immigration illégale / La passoire du cap Estérias. L'Odysée macabre d'une pirogue clandestine » ; « Danger dans nos murs / Mœurs d'ailleurs. Des pédophiles libanais à Libreville²³ » ; « Transport urbain / L'expertise taxi échoit au Caba. Complot contre une PME gabonaise²⁴ ». Ces titres « nationalistes » aux relents xénophobes sont tirés du bimensuel *Misamu*, présenté comme l'une des publications gabonaises qui comptent. Dirigé par l'abbé Noël Ngwa Nguema, ce journal né du « printemps » de la presse de 1990 se montre par ailleurs très critique à l'égard du gouvernement.

Dans le contexte de crise évoqué plus haut, la figure de l'Autre, de l'étranger, recommence à faire peur, à susciter acrimonies et ressentiments qui vont parfois jusqu'aux dénonciations à la police pour des crimes imaginaires. De petits commerçants « étrangers » nous ont affirmé être quotidiennement délestés de leurs marchandises par les nationaux, y compris par les forces de l'ordre, sous la menace : « c'est Bongo qui vous a amenés. Vous allez voir le jour où il ne sera plus là ». Les lynchages publics d'étrangers ne sont pas rares, et font craindre le pire en cas de durcissement du climat interne.

Les administrations gabonaises ne disposent pas de chiffres officiels sur l'immigration dans le pays. Toutefois, selon l'Office international des migrations (OIM), les étrangers représenteraient 35 % de la population totale. Ce qui fait du Gabon, à l'image de la Côte d'Ivoire, un des pays les plus cosmopolites d'Afrique subsaharienne. C'est à la faveur des « dix glorieuses » (1970-1980) qui ont rythmé le boom pétrolier, quand la fonction publique et les entreprises privées pouvaient absorber l'ensemble des élites nationales formées ou diplômées, que le gouvernement a permis l'installation de milliers d'étrangers²⁵ venus du Bénin, du Cameroun, de Guinée, du Mali, du Nigeria ou du Sénégal. En plus de la place importante qu'ils occupaient dans des domaines comme l'éducation, ces « allogènes » se sont retrouvés en position dominante dans des secteurs comme le transport, la restauration, le commerce ainsi que tous les métiers de la « débrouille ». Avec l'apparition des premiers signes de récession en 1981, le mythe du Gabon « Koweït d'Afrique », pays munificent, a vécu. Les expulsions commencèrent et elles se sont poursuivies jusqu'à ces dernières années. En 2002, par exemple, près de 14 000 personnes (en majorité des Béninois, des Camerounais, des Nigériens et des Sénégalais) ont été contraintes de rentrer chez elles. Le coût du titre de séjour, de l'ordre de 900 000 francs CFA et renouvelable tous les deux ans, est jugé trop onéreux par les étrangers qui choisissent ainsi la clandestinité. Le harcèlement à leur rencontre est tel que des communautés bien organisées comme celles des Maliens et des Sénégalais en appellent régulièrement à leurs chefs d'État pour qu'ils examinent la situation avec leur homologue gabonais.

D'une manière générale, en l'absence d'une politique d'immigration lisible et maîtrisée, et face à la persistance de la crise économique, les tensions et les anathèmes sont loin de se résorber. On reproche aux étrangers de se comporter en pillards qui viennent faire fortune et repartent dans leurs pays d'origine sans investir sur place. Les immigrés estiment de leur côté qu'aucune politique susceptible de favoriser leur établissement définitif au Gabon n'a été mise en œuvre. « Une simple garde à vue de 24 heures dans un commissariat est l'occasion pour vos voisins gabonais de mettre votre domicile ou votre

22. Ces trois titres sont tirés du bimensuel *Misamu* n° 241, 26 décembre 2001.

23. *Misamu*, n° 230, 28 mai 2001.

24. *Misamu*, n° 232, 25 juin 2001.

25. Nous ne prenons pas en compte ici les Français, estimés entre 8 000 et 10 000 au Gabon, ni les Marocains et les Asiatiques, de plus en plus présents dans les travaux publics, la sécurité et autres activités paramilitaires.



boutique à sac, comme pour vous rappeler que vous n'êtes pas ici chez vous. Dans ces conditions, il est difficile de se sentir en sécurité et d'avoir envie de vous établir pour longtemps. Beaucoup d'étrangers viennent, prennent ce qu'il y a à prendre. Une fois qu'ils ont atteint leurs objectifs, ils s'en vont», témoigne par exemple un tenancier de bistrot camerounais²⁶.

Omar Bongo a jusqu'ici fait preuve d'un talent remarquable pour se maintenir au pouvoir et reproduire son système de gouvernement, que d'aucuns ont qualifié de « bongocrature ». Sa longévité politique lui vaut aujourd'hui d'être considéré comme un « sage », régulièrement sollicité dans les tentatives de résolution de nombreux conflits qui secouent le continent. Son aura internationale, son activisme diplomatique seront-ils suffisants pour permettre au pays de « redécoller » économiquement ? La tâche s'annonce pour le moins ardue. Un constat que partage même le très officiel et légitimiste quotidien *L'Union*, qui titrait son édition du 9 septembre 2002 ainsi : « Le cabinet Ntoutoume Emame parviendra-t-il à rompre avec le *statu quo* ? ». Le quotidien se demandait si l'équipe gouvernementale en place était capable de remettre le pays en marche.

« Plus de trois semaines après l'appel lancé à plus de pragmatisme par le président Omar Bongo dans son message à la nation du 16 août dernier, le gouvernement se doit de repenser son action pour sortir de cette sorte d'immobilisme qui brise le nœud social et accroît le nombre de pauvres dans le pays [...]. Car l'ambiance, faite de chausse-trappes, de coups bas, de tracts et autres manœuvres décriées ici et là dans plusieurs départements ministériels, font courir le risque de freiner la détermination affichée au sommet de l'État pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les Gabonais²⁷. »

C'est dire qu'Omar Bongo et son gouvernement sont attendus au tournant de l'action économique et sociale. La situation critique des finances du pays les somme de trouver une alternative à court terme à un modèle de gouvernement fondé sur la prédation des rentes de l'extraversion²⁸, s'ils veulent continuer à garantir la stabilité du Gabon comme « autocratie libéralisée²⁹ » ■

Thomas Atenga
Université Paris-I

26. Entretien, Libreville, septembre 2002.

27. *L'Union*, n° 8003, 9 septembre 2002.

28. Pour reprendre l'expression de J.-F. Bayart, *L'État en Afrique...*, *op. cit.*

29. Sur la problématique des autocraties libéralisées mais incapables de produire le bien-être général, voir D. Brumberg, « The trap of liberalized autocracy », *Journal of Democracy*, n° 13, 4 octobre 2002, pp. 56-58, P. Brooker, *Non-Democratic Regimes: Theory, Government and Politics*, Londres, Macmillan Press, 2000, ou, plus récemment encore, bien que parlant de la Tunisie, M. Camau et V. Geisser, *Le Syndrome autoritaire. Politique en Tunisie de Bourguiba à Ben Ali*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003.